

Avortement : un droit contre des pratiques barbares

Dans les pays où la contraception et le droit à l'avortement existent, la plupart des femmes ont oublié. Oui, elles ont oublié l'angoisse de se retrouver enceinte sans le vouloir, la peur de devoir en passer par un avortement interdit. Elles ont oublié que la contraception et le droit à l'avortement ont été obtenus par la lutte. Mais ceux contre qui il a fallu lutter, eux, sont toujours là.

En Europe ou aux Etats-Unis, jusqu'aux années 1975, l'avortement était interdit et passible de prison. Les femmes devaient se faire charcuter le ventre pour avorter clandestinement. On utilisait tout ce qui pique, perce, embroche, perfore : tringle de rideau, baleine de parapluie, fémur de poulet, branche de saule. Un million de ces avortements affreux avaient lieu en France chaque année. Avec perforations, hémorragies, tétanos, stérilité, sans parler des traumatismes qui vont avec, et des centaines de décès. Aujourd'hui, on compte encore 200 000 avortements, mais dans des conditions acceptables.

Mais depuis quelques années, il y a une marche en arrière. En Espagne, on a enlevé ce droit aux mineures, en Italie et en Norvège on autorise les médecins à le refuser, au Portugal on fait payer l'opération, aux USA, il ne reste plus qu'un centre pour le faire dans plusieurs États.

En France aussi, ceux qui sont contre l'avortement n'ont jamais cessé de vouloir rogner sur la loi. Ils ont obtenu une « clause de conscience » qui fait qu'un médecin peut refuser de le pratiquer, même dans un hôpital public, où il bénéficie pourtant de notre argent. La nouvelle génération de médecins, elle, a oublié le combat des anciens. Pratiquer l'avortement ne les intéresse pas, c'est trop peu payé ! Du coup, des centres ferment, et 4 ou 5000 femmes doivent aller chaque année en Espagne ou aux Pays-Bas, où le délai est deux fois plus long qu'en France. Des sites internet, enfin, se sont déguisés en sites d'information sur l'IVG (interruption volontaire de grossesse). Ils orientent des femmes seules ou désemparées vers des gens qui veulent les convaincre de ne surtout pas avorter. Des responsables de partis de droite et du Front national

demandent qu'on ne rembourse plus l'avortement : mais cela se ferait au détriment des femmes les plus pauvres.

L'avortement, nous le savons tous, n'est pas banal, ce n'est pas un acte médical comme un autre. On peut ne pas le vouloir pour soi-même. Mais ce n'est pas une raison pour l'interdire à une femme qui décide, en désespoir de cause, d'y avoir recours. Car une interdiction signifie, soit des actes barbares pour ne pas avoir un enfant, soit d'avoir la charge d'un enfant sans être prêt à l'éduquer et l'élever.

Le pape François, qu'on dit proche des pauvres, a dit de l'avortement que c'est une « horreur ». Ceux qui veulent l'interdire sont nombreux dans le monde catholique, dans les partis de droite, au Front national. Ils agissent discrètement, mais avec entêtement. Ils prétendent vouloir préserver la vie. Mais les mêmes, dans chaque pays, bénissent les soldats qui se préparent à aller donner la mort. En fait, ils ont une idée fixe qui vient du Moyen Age : la vie ne doit être donnée ou enlevée que par Dieu, leur vision de dieu. Et certains voudraient revenir sur tous les droits qu'ont pu obtenir les femmes, et en refaire des êtres entièrement soumis à l'homme.

40 % des femmes dans le monde n'ont pas les moyens d'avorter dans des conditions acceptables. Une centaine meurt chaque jour des suites d'avortements clandestins barbares. Pour ces femmes, et pour que les autres ne revivent pas cela, nous sommes pour le droit à l'avortement. Nous luttons pour ce droit, en attendant de pouvoir connaître une société qui apporte à chaque femme et à chaque homme des moyens matériels et une culture qui permette une maîtrise réelle de son corps et de sa vie. Alors seulement, l'avortement n'aura plus besoin d'être un droit. Et il ne sera pas besoin de l'interdire, car on n'en n'aura plus besoin du tout.

18/12/2016

L'Ouvrier n° 291

ON PEUT PHOTOCOPIER, FAIRE CONNAITRE, DIFFUSER L'OUVRIER
(boîtes à lettres, marchés, affichages dans les cités)

pour recevoir chaque parution, découvrir d'autres numéros, nous aider :
L'OUVRIER BP 64 - 94202 IVRY/SEINE CEDEX

Notre site internet : louvrier.org